

Déposer son Plan d'Entreprise en autonomie

Objectifs de la formation

Mettre en forme un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée ou d'une autre demande de financement. Savoir analyser les résultats prévisionnels de son projet. Savoir présenter son prévisionnel économique à un financeur.

Déroulé

Journée 1 :

- Les objectifs à remplir et devoirs à respecter pour une installation aidée ;
- Les attentes et les exigences de la banque pour financer une entreprise agricole ;
- Découverte du logiciel : modalités de fonctionnement, contenu, points de vigilances, etc...;
- Chaque stagiaire commence à rentrer son prévisionnel économique dans le logiciel.

Entre les deux jours de formation, les stagiaires avancent au maximum pour rentrer leurs chiffres dans le logiciel.

Journée 2 :

- Méthodologie d'analyse du projet de création d'entreprise au travers des différents indicateurs économiques ;
- L'ensemble des pièces complémentaires à réunir pour le dépôt d'une demande d'installation aidée ;
- Mise en situation de présentation de son projet et de ses chiffres face à des financeurs.

Méthode : apports théoriques, travaux en groupe et individuels, échange.

Dates, lieux et intervenants

04 juin 2020 07250 Le Pouzin
09:00 - 17:00 (7hrs)

22 juin 2020 07250 Le Pouzin
09:00 - 17:00 (7hrs)

Eve Saymard ADEAR 07
Elisa DEMEREDIEU ADEAR 07
Pauline RAGUENET ADEAR 26

Eve Saymard ADEAR 07
Elisa DEMEREDIEU ADEAR 07
Pauline RAGUENET ADEAR 26

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____
Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DRÔME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 25/05/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour les porteurs de projets, le coût et le financement de la formation seront étudiés au cas par cas selon votre situation : demandeur d'emploi, en PPP, autofinancement etc. L'adhésion à l'association est obligatoire pour tous : 40€.

Plus de renseignements

Pauline RAGUENET
pauline.raguenet@adeardrome.fr
ADEAR 26

Chaque stagiaire doit venir avec son ordinateur. Si ce n'est pas possible, le signaler au responsable de stage. Repas pris en commun : chacun amène quelque chose à partager